

Règlement de la randonnée de l'Élan Capianais.

La randonnée de l'Élan Capianais n'est pas une compétition (pas de chronométrage, pas de classement).

TARIFS :

Randonnée pédestre 10 km : 8 euros (hors frais d'inscription).

Les enfants de moins de 12 ans pourront y participer gratuitement.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font sur internet (<https://randonnee-elan-capianais.adeorun.com/>)

Inscription sur place possible dans la limite des places disponibles.

La randonnée est limitée à 150 participants.

HORAIRES :

Vous prendrez le départ place du Palmier :

_9h30 pour la randonnée pédestre

CERTIFICAT MEDICAL :

Le certificat médical n'est pas obligatoire.

Le participant reconnaît néanmoins pratiquer une activité physique régulière.

Le participant dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas de défaillance physique.

RAVITAILLEMENT :

Les marcheurs seront en auto-suffisance.

Sandwich et apéritif offert à l'arrivée pour les inscrits.

DECHETS :

Respect de la faune et de la flore.

Ne jetez pas de bouteilles et autres emballages sur le parcours.

ANIMAUX :

Les chiens tenus en laisse sont acceptés sur la randonnée sous la responsabilité de leur propriétaire.

BENEVOLES / PROPRIETES PRIVEES :

Respectez les bénévoles sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.

La population locale vous accueillera remerciez là.

BALISAGE :

Le parcours sera balisé, des membres de l'association Elan Capianais encadreront les marcheurs.

Les parcours empruntent des chemins et routes qui sont ouvert à la circulation. A ce titre le participant doit respecter le code de la route.

DIFFUSION IMAGES :

Chaque participant autorise les organisateurs, leurs partenaires et les médias à utiliser et diffuser les images ou vidéo prisent pendant l'évènement sur lesquelles ils apparaissent sur internet et/ou sur les réseaux sociaux.

ANNULATION / REPORT :

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement en cas de force majeure mettant en danger les participants et en cas de covid.

En cas d'annulation le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement.

PROTECTION DE LA VIE PRIVEE :

L'inscription à la randonnée de l'Elan Capianais inclut de collecter des informations personnelles des participants.

Conformément aux dispositions de la loi numéro 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite (informatique et liberté) chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces données.